

“Da bep labous e gan, da bep pobl he yezh.”
“À chaque oiseau son chant, à chaque peuple sa langue.”

Mairie

Lundi et vendredi de 8h45 à 12h

Mardi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Samedi de 9h à 12h

Site : www.plouneour-menez.bzh

Facebook : [mairieplouneourmenez](#)

Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Mercredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h

Samedi de 9h à 12h

Levée du courrier à 12h tous les jours

Bibliothèque

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Vendredi de 16h30 à 19h

Samedi et dimanche de 10h à 12h

Contact : 02.98.24.33.86

Site : www.penndabenn.bzh

Facebook : [BibliothèquePlouneour](#)

Cabinet infirmier

Sur rendez-vous au 06.68.29.25.94

Permanence sans rendez-vous le jeudi matin (sauf juillet/août et vacances de Noël)

Centre de Santé Communautaire

Sur rendez-vous au 02.57.65.07.00

Permanences

Assistante sociale CDAS : sur rendez-vous au 02.98.88.99.90 le jeudi matin avec Caroline CAROFF

France Services : avec ou sans rendez-vous au 07.69.47.35.88 le mercredi matin

Mission Locale (sur rendez-vous au 02.98.15.15.50) à Pleyber-Christ et Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Banque alimentaire : le 18 mars 2026, de 11h à 12h, cuisine de la salle Polyvalente

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 FÉVRIER 2026

Absents :

Pauline LACHIVER-KERGOAT absente donne procuration à Aline COAT

Baptiste MESSENGER absent donne procuration à René CHEVER

Allan LEON absent donne procuration à Delphine SAUBAN

Pascal MOGUEROU absent donne procuration à Sébastien MARIE

Informations diverses :

• Sur le Facebook “Tu es de Plouneour-Menez si...”, une demande des frais de transports, de restauration, etc... du Maire a été faite, elle a été suivie de nombreux messages et donc elle a été effacée par le modérateur de la page. Le lundi suivant, un mail est arrivé en mairie de la même personne (signé d'un autre prénom) demandant les mêmes éléments. La Mairie a répondu au mail en demandant le nom, prénom et adresse de la personne concernée afin de lui adresser une réponse. Cette personne, qui ne voulait pas se faire connaître, a répondu à la Mairie qu'elle fasse connaître ses frais sur le site de la CADA. Le Maire souhaite souligner ce soir qu'il a des indemnités proches d'un SMIC, qu'il fait 10 à 15 000 kms par an pour la mairie et que malgré cela, il n'a eu recours au remboursement de frais que 2 fois :

- un billet de train aller-retour pour lui à 190 euros (et la même chose pour son adjoint Maëldan CORRE) pour se rendre au congrès des maires à Paris (aucune demande d'indemnités de logement ni de restauration). Monsieur le Maire précise qu'il s'y est rendu une seconde fois, seul, avec sa voiture personnelle, sans demande de remboursement.

- des frais kilométriques s'élevant à 156 euros pour un Conseil d'Administration des communes du patrimoine rural de Bretagne à Pleine Fougères : 454 kms dans la journée.

En 6 ans cela se monte donc à 348 euros de frais pour le maire et à 190 euros pour un adjoint.

• Un courrier de la Coordination rurale du Finistère a été adressé à tous les agriculteurs énéouriens (sans qu'aucun d'eux n'y soit syndiqué) sous enveloppe, reçu à leurs noms avec la mention « à chacun sa merde » sur l'enveloppe.

Ce courrier montrait des résultats catastrophiques d'analyse de la station d'épuration : les relevés auraient été faits par un huissier.

Ce dernier n'a pas prévenu la commune, aucune date, aucun horaire, aucun laboratoire n'est cité sur le courrier. An Dour a rédigé une réponse car une station neuve à 2,6 millions d'euros est contrôlée très régulièrement et a été validée par l'agence nationale de l'eau (contrôles hebdomadaires voire plus).

An Dour a proposé à la coordination rurale du Finistère une rencontre pour comparer les données officielles en demandant de cesser cette information mensongère, ce courrier a été envoyé le 15 janvier à la coordination rurale : aucune réponse depuis.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Ordre du jour

1) Travaux rénovation énergétique salles et logement

Délibération pour demande de subvention au Conseil Régional de Bretagne : problème administratif : la délibération qui a déjà été faite s'est perdue dans les tunnels de l'administration : délibération à nouveau votée à l'unanimité.

Autorisation de lancement consultations mission de contrôle technique et coordination SPS : contrôles qui vont avec la maîtrise d'œuvre : autorisation de lancement approuvée à l'unanimité

2) Établissement Public Chemins du Patrimoine en Finistère : modifications des statuts

L'évolution majeure de 2025 a été l'intégration de nouveaux sites au sein de l'EPCC. Afin de renforcer la gouvernance et de sécuriser les fonctionnements institutionnels, il est proposé une modification des statuts pour créer une fonction de Vice-Président.

Cette modification permettra d'assurer une continuité de la présidence en cas d'empêchement ou d'absence du Président et de structurer la gouvernance pour favoriser la stabilité et la réactivité dans le dialogue entre les membres du conseil d'administration.

Ajout de l'article 13 dans les statuts : « Un vice-président pouvant suppléer le président en cas d'empêchement de ce dernier est élu par le Conseil d'administration selon les mêmes modalités ». Pour répondre à une question posée, ce poste est non soumis à rétribution et c'est Mme Bourbigot, vice-Présidente en charge de la culture du département qui a été élue. Modification des statuts approuvée à l'unanimité.

3) Personnel communal

Attribution d'une allocation enfant handicapé pour un agent à compter du 1er mars 2026. Allocation approuvée à l'unanimité.

Alexandre COMPAGNE, nouveau responsable des services techniques a commencé ce lundi 2 février : modification du tableau des emplois : agent de maîtrise contractuel à ajouter dans l'attente de la nomination d'un fonctionnaire. Tableau voté à l'unanimité.

4) SDEF : Approbation travaux rénovation armoire éclairage public Kersimonet – changement lampadaire salle Polyvalente

Il s'agit de délibérer pour l'approbation des conventions avec le SDEF pour la rénovation d'une armoire qui commande l'éclairage public dans la zone de Kersimonet et l'ajout d'un lampadaire près de la salle polyvalente (qui est pour le moment remplacé par un plot). Convention pour que le SDEF fasse ces réparations et prenne en charge la moitié de la somme : 650 euros pour le lampadaire et 2 650 euros pour l'armoire : soit les 3 300 euros au total : part communale restante 1 650 euros. Délibération votée à l'unanimité.

5) Approbation cahier des charges 2026 Association Au Fil du Queffleuth et de la Penzé

Bilan de ce qui a été fait en 2025, chicane changée sur le sentier des mémoires, sécurisation avec de l'anti-dérivant de la passerelle en bas de Pont Ar Moal sur le sentier de l'abbaye du Relecq, pose de rochers pour empêcher le passage des quads notamment, sur un sentier VTT, balisage des circuits révisés et modifiés si besoin... Entretien plus cher que l'estimation prévue.

Bilan 2025 :

Poste	Entretien des sentiers (manuel et mécanisé)	Balisage	Travaux spécifiques	Total
Nombres d'heures	218 heures (225 h prévues)	5h (12 h prévues)	1h	223 heures (237 heures prévues)
Coût (30 euros / heure)	6 758 euros (6 975 euros prévus)	155 euros (372 euros prévus)	30 euros	6 913 euros (7 347 euros prévus)

Cahier des charges 2026 :

L'entretien manuel (débroussaillage) et mécanisé (tracteur équipé d'un broyeur) des sentiers s'effectue 2 à 3 fois par an, selon les portions de chemins, les conditions météorologiques et les manifestations locales. L'entretien manuel consiste également à réaliser du tronçonnage ponctuel, un curage annuel des fossés et un peu d'égavage. Tarif de 31 euros de l'heure inchangé par rapport à 2025.

CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Poste	Entretien manuel	Entretien mécanisé	Balisage	Total
Nombres d'heures	125h	110 h	6h	231 heures
Coût (30 euros / heure)	3 875 euros	3 410 euros	186 euros	7471 euros

Proposition d'ajouter des travaux supplémentaires à l'entretien classique :

- Circuit des maisons anglaises (pas de maisons anglaises visibles) va changer de nom = il va s'appeler « Sur la trace des sangliers »,
- Passerelle du Diry : changement des lames abimées : 776 euros (162,96 à charge de la commune) remplacement de 6 paliers 4 420 euros : 928,20 euros à charge de la commune : 2 devis : 79 % pris en charge par Morlaix Communauté et 1 091,16 euros en tout à la charge de la commune,
- Réfection d'une partie de la clôture du sentier des mémoires : à charge de la commune à 100 % : 1 073 euros.

Délibération concernant les 7 471 euros d'entretien classique et ces travaux supplémentaires (2 164,16 euros).

Approbation du cahier des charges votée à l'unanimité.

6) Subventions aux associations

Association	Subventions proposées (en fonction de la demande reçue, des évènements proposés...)
A Mi-Chemin	1 000 euros
APE école Jules Ferry	1 000 euros
APE Collège Monts d'Arrée	1 000 euros
Association des propriétaires des installations individuelles ou collectives d'adduction d'eau	250 euros
Association Sportive du Collège	300 euros
Badminton	300 euros
Groupement d'Eau de Kerguz	500 euros
La bête curieuse	300 euros
L'O Belle	1 000 euros
Pétanque-Club	1 000 euros
Ploun'Patrimoine	2 000 euros
Société de Chasse	2 000 euros
Les Utopistes en Action (école alternative des Monts d'Arrée)	500 euros
Football Club	1 000 euros
FNACA	500 euros
Eaux et Rivières	200 euros
La Bête Curieuse (nouvelle asso février 2025)	300 euros
Convention Morlaix Communauté/Mairie de Plounéour-Ménez/L'Atelier en Santé : location des modulaires : convention s'arrête en 2026	9 597 euros
Tabula Rasa	1 000 euros
Aïkido Menez Are	600 euros
Chœur à Chœur (chorale)	300 euros
Moulin à Paroles (nouvelle association : conteurs se produisent sur Nantes, sur le centre Bretagne)	150 euros

CONSEIL MUNICIPAL (fin)

Les subventions ont été votées une à une : les élus membres des comités d'Administration des associations n'ont pas pris part au vote de l'association concernée et sont sortis de la salle : René CHEVER pour le vote de la subvention de l'Amicale, Aline COAT pour la Pétanque, Laurent FONTANIER pour Ploun'Patrimoine. Chaque subvention a été votée à l'unanimité des votants. 25 897 euros en tout (16 300 euros sans l'Atelier en Santé).

7) Subventions AMF 29 (Association des Maires de France)

Association des Maires du Finistère : 502,74 euros (défendent les élus municipaux au niveau national). Questions juridiques peuvent être posées également. Président : le Maire de Plougastel-Daoulas. Subvention votée à l'unanimité.

8) Admissions créances en non-valeur 2015-2016

Liste des non-valeurs pour l'année 2015 : 3 289,39 euros

Liste des non-valeurs pour l'année 2016 : 2 986,55 euros

Au total : 6 275,94 euros : délibération adoptée à l'unanimité.

9) Questions diverses

Question de René Chever : Logement de Mme BEUZIT : La surface corrigée, 71,30 m², servant à calculer le loyer n'a pas été modifiée depuis 2004 malgré l'installation de la bibliothèque dans certaines parties communes.

Les calculs exacts des surfaces seront faits, les travaux futurs n'augmenteront pas le loyer, de nouveaux services sont proposés : cabinet infirmier, bibliothèque... Les services techniques interviennent en cas de besoin, loyer de 290 euros, plus 60 de frais de fioul... Si les loyers étaient revus dans les normes actuelles, les locataires seraient certainement perdants.

INFORMATIONS COMMUNALES

Mars bleu : mois de sensibilisation prévention et dépistage du cancer colorectal

Mars Bleu est une campagne de communication organisée chaque année au mois de mars en France, qui vise à sensibiliser la population sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer colorectal.

Mars Bleu, c'est un mois national de mobilisation pour : informer les hommes et les femmes de 50 à 74 ans sans symptôme, de l'intérêt du dépistage, à faire chez soi, tous les 2 ans ; sensibiliser les personnes sur l'importance de connaître leurs antécédents personnels et familiaux de cancer colorectal, pour pouvoir bénéficier d'un suivi adapté ; attirer l'attention sur les bons réflexes de prévention, notamment la pratique physique et sportive, l'un des facteurs contribuant à réduire le risque de cancer colorectal ; agir pour sa santé et celle de ceux qu'on aime.

Défi connecté du **10 au 31 mars 2026** : bougez pour votre santé et pour la prévention du cancer colorectal. Marche, vélo, course... chaque pas compte ! Un défi gratuit, ludique et collectif, accessible à tous via l'application Kiplin sur téléphone portable.

Créez votre compte ou connectez-vous avec le code CRCDCMARBLEU et mettez-vous en équipe.

Rejoignez le mouvement et faites gagner votre territoire !



Élections municipales 2026 : horaires bureau de vote et procurations avec la Brigade Mobile des Monts d'Arrée

- Le bureau de vote sera ouvert les dimanches 15 et 22 mars 2026 de 8h à 18h à la Mairie de Plounéour-Menez. Merci de bien vouloir prévoir un document officiel d'identité pour voter (Carte Nationale d'Identité, passeport, permis de conduire, permis de chasse...).
- Vous ne pouvez pas vous présenter au bureau de vote ? Pensez à la procuration ! Pour cela demandez à votre mandataire sa date de naissance et son numéro national d'électeur, puis effectuez l'une des démarches suivantes :
 - En ligne sur www.maprocuration.gouv.fr (identité numérique certifiée nécessaire),
 - Téléchargez et remplissez le formulaire Cerfa 14952*04, puis allez en bureau de police ou de gendarmerie,
 - Rendez-vous directement en bureau de police ou de gendarmerie.

La Brigade Territoriale Mobile des Monts d'Arrée assurera des permanences pour réaliser les procurations sur les communes du secteur dès le 2 mars. Deux permanences mobiles seront assurées devant la mairie de Plounéour-Menez les samedis 7 et 14 mars 2026, de 15h à 18h.

INFORMATIONS COMMUNALES

Bibliothèque municipale

Nous remercions tous les adhérents de la bibliothèque de Plounéour-Menez qui sont, depuis l'ouverture du Réseau Penn Da Benn, de plus en plus nombreux à profiter de la possibilité de réserver des livres dans toutes les autres bibliothèques du réseau (<https://www.pennadabenn.bzh/>). Nous vous attendons toujours plus nombreux.

Ce mois-ci nous vous proposons :

- **"La fille sur la banquette arrière"** de Usami Rin - Kanko est une lycéenne étonnamment lucide et complètement désespérée, qui doit affronter une décision essentielle : partir, fuir l'enfer familial où sa mère se remet difficilement d'un AVC et son père a des accès de violence, ou rester et prendre soin de ses parents, ces êtres qui n'avaient pas été aimés, qui étaient blessés. C'est une décision qui engage la vie et la mort, celle d'aimer ou de haïr, de comprendre ou de condamner, et Kanko souvent préférerait devenir une chose inerte et insensible plutôt que de devoir démêler l'enchevêtrement de ses sentiments. Les funérailles de la grand-mère paternelle vont être l'occasion d'un voyage en voiture et de retrouvailles familiales. Le passé ressurgit, ses moments heureux et ses blessures cachées, de vieilles histoires douloureuses d'abandon et de désamour, qui ne se sont jamais refermées. Comment Kanko trouvera-t-elle une raison de vivre ? C'est un chemin d'émancipation et de réconciliation que suit Kanko en frissonnant, et nous avec elle, dans ce roman rayonnant de sensibilité, de clairvoyance, écrit par une autrice de vingt-trois ans.
- **"La maison des silences"** de Donato Carrisi - Toutes les nuits, Matias, neuf ans, affirme que ses rêves sont hantés par une dame silencieuse vêtue de noir, au point que le petit développe une phobie du sommeil. Désespérés, ses parents se tournent alors vers Pietro Gerber, l'illustre hypnotiseur d'enfants, afin de le soigner. Au fil des séances, Gerber comprend que l'histoire racontée par Matias révèle des indices sur un crime irrésolu depuis des années. Et que le sort d'une inconnue pourrait bien dépendre de cette enquête où le réel et le surnaturel se confondent. Afin de sauver les innocents d'une menace hors norme, Pietro Gerber devra défier les lois de la raison et affronter les démons de son passé. Dans ce nouveau thriller psychologique, Donato Carrisi nous plonge dans un labyrinthe de dangereux faux semblants.
- **"Mortelle Adèle"** de M. Tan - tomes 14 et 15
- **"Danser avec le vent"** de Emmanuel Lepage - Treize ans après Voyage aux îles de la désolation, l'auteur raconte son retour aux terres australes, dans les îles Kerguelen, où il est invité par Christophe Guimet, responsable des programmes éléphants de mer, pour rendre compte de leur travail. Son récit témoigne des changements à l'oeuvre sur ces terres à cause du réchauffement climatique et de l'évolution de la société locale.

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

Chantier Ploun'Patrimoine

Le prochain chantier de Ploun'Patrimoine aura lieu le samedi 14 mars. Si la météo est favorable, nous ferons du nettoyage de chemin : débroussailluses, tronçonneuses, râteaux, faucilles... Rendez-vous à 9h sur la place de la Mairie.

Chantier de samedi 14 février 2026



Informations Centre de Santé

- "Café papote" le 8 mars à 11h au Centre.
- La bibliothèque de l'Atelier en Santé, en partenariat avec la bibliothèque municipale, met à la disposition des personnes fréquentant le Centre de nombreux ouvrages. Chaque mois, un thème de lecture sera retenu et proposé aux lecteurs. "Droits et santé des femmes et des minorités de genre" est le thème retenu pour le mois de mars. Avril proposera le thème "Tous au jardin" et en mai " Qu'est-ce qu'on mange ?" N'hésitez pas à franchir le seuil du Centre (emprunt gratuit).

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS

Nouvelle association : Trisk'Hell

Née des cendres du Hellfest Cult Bretagne, l'association Trisk'Hell a été créée en 2021 dans le Nord Finistère par un groupe de fans du festival et de musiques alternatives, dans le but de mettre en avant le rock, le métal, ainsi que tous ses dérivés au travers de concerts et d'événements mettant en lumière groupes et acteurs locaux, tout en leur permettant d'ouvrir pour des têtes d'affiche aux noms évocateurs pour tout passionné du milieu.



Fort de plusieurs soirées ayant rencontré le succès escompté, l'association va désormais élargir son offre au travers de nouveaux événements dans le Pays de Morlaix, avec notamment en ligne de mire la mise en place d'un éventuel festival sur la commune à l'été 2027. Contact : OUDOT Guillaume (Président) au 06.74.06.80.44 ou à triskhell.hfc@gmail.com

Hent Telenn Breizh Ecole de harpe ancienne de Bretagne (article qui aurait dû être inséré dans le Ploun'Annuel 2025)

L'association Hent Telenn Breizh, École de harpe ancienne de Bretagne, fondée en 1995, s'est donné pour objectif la redécouverte et la transmission d'une pièce majeure de notre patrimoine musical : la harpe celtique ancienne à cordes de bronze, jouée au Moyen Age par les harpistes bretons et irlandais.

Hent Telenn Breizh propose sur la commune : des cours et stages de harpe celtique pour enfants et adultes, des stages de chant celtique ancien, des concerts de harpe et de chant.

Hent Telenn Breizh a fêté ses trente ans le 8 mars 2025, avec un fest-noz qui a réuni les groupes Nostrad, Les frères Herrou, Gens Cambrina, Herrou-Mayor, les jeunes harpistes et l'atelier de chant de Hent Telenn Breizh (photo).



L'Assemblée Générale s'est tenue le 5 avril. Elle a permis de faire le bilan des trente ans d'existence de l'association. En chiffres, notamment : 50 adhérents réguliers, 340 personnes initiées à la harpe, deux livres et 8 CDs édités, 32 000 abonnés sur YouTube et 10 millions de vues sur la vidéo The Gael tournée au Roc'h Trévél.

Le stage d'été accueille chaque année des harpistes en herbe ou confirmés réunis par leur passion de la harpe celtique ancienne à la sonorité cristalline et aux répertoires fascinants.

En 2026, Hent Telenn Breizh prépare l'édition d'un nouveau CD consacré à la redécouverte du patrimoine musical de la harpe celtique ancienne. Contact : henttelenn.bzh.

Président : Joël HERROU, Vice-Président : Laurent APRILE, Trésorière : Marielle RICHARD.

Dates à retenir

Vendredi 6 mars : Portes ouvertes de l'école Jules Ferry (16h30 - 19h) et du collège des Monts d'Arrée (17h30 - 19h30)

Les samedis 7 et 14 mars : Permanences mobiles gendarmerie (15h - 18h), devant la Mairie (procurations élections)

Dimanche 8 mars : Vide grenier par l'APE du collège au gymnase (9h - 17h) et "Café papote" au Centre de Santé à 11h

Mardi 17 mars : Permanence Relais Petite Enfance (9h - 12h) en Mairie

Dimanches 15 et 22 mars : Élections municipales (8h - 18h) en Mairie

Mardi 5 mai : Assemblée Générale Centre de Santé (18h - 20h) à la salle Foyer

Dimanche 10 mai : Passage de la Redadeg dans l'après-midi sur la RD785, à travers le bourg et vers Keradalan

La JDC obligatoire

QUI ? Les jeunes de 16 ans

QUAND ? Maximum 4 semaines après l'anniversaire

OÙ ? Le jeune doit venir en Mairie (prévoir 15 minutes)

COMMENT ? Présentation pièce d'identité + livret de famille

POURQUOI ? L'attestation remise par la Mairie est obligatoire pour se présenter notamment aux examens scolaires, au permis de conduire...



Les articles et photos à faire paraître en avril sont à transmettre pour le lundi 16 mars 2026.

Directeur de la publication : Sébastien MARIE
02.98.78.01.17
communication@plouneour-menez.bzh